

**Zeitschrift:** Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger  
**Herausgeber:** Organisation des Suisses de l'étranger  
**Band:** 21 (1994)  
**Heft:** 2

## **Inhaltsverzeichnis**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 22.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## SOMMAIRE

### Forum



L'Union suisse des paysans 7

Dossier  
La Suisse en tête 12

Ping Pong  
Echange de jeunes:  
Découvrir la Suisse 18

SSE-Info  
L'AVS/AI facultative  
est maintenue 19

### Page de couverture:

Le paysan (de montagne) en train de traire sa vache correspond à l'image traditionnelle de l'agriculture suisse, mais la réalité est assez différente. L'agriculture est en pleine mutation, et le GATT va encore accélérer ce processus. (Photo: Keycolor)

## I M P R E S S U M

La Revue Suisse, qui est destinée aux Suisses de l'étranger, paraît pour la 21<sup>e</sup> année en allemand, en français, en italien, en anglais et en espagnol, en plus de 20 éditions régionales, avec un tirage total de plus de 300 000 exemplaires. Les nouvelles régionales paraissent quatre fois par an.

Rédaction: René Lenzin (RL), Secrétariat des Suisses de l'étranger (responsable); Pierre-André Tschanz (PAT), Radio Suisse Internationale; Giuseppe Rusconi (RUS), Rédacteur du Palais fédéral. Rédacteur des Communications officielles: Paul Andermatt (ANP), Service des Suisses de l'étranger, DFAE, CH-3003 Berne. Traduction: Michel Niquille.

Editeur/Siège de la rédaction/Publicité: Secrétariat des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, CH-3000 Berne 16, tél. 41 31 351 61 10, fax 41 31 351 61 50, CCP 30-6768-9. Impression: Buri Druck AG, CH-3001 Berne.

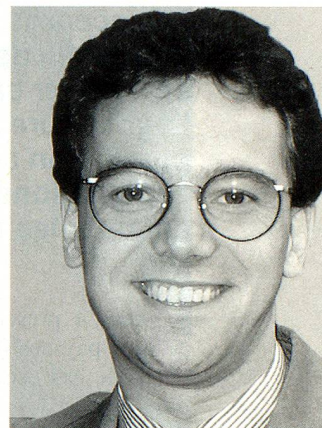
En 1990, la Confédération a versé à l'agriculture quelque 2,7 milliards de francs, soit 8,5 pour cent des dépenses totales. Certes, depuis 1965, la part de celle-ci dans le budget de la Confédération a baissé d'un quart, mais dans le même temps, le nombre des exploitations agricoles a diminué d'un tiers, ce qui fait que les dépenses par exploitation ont même augmenté en termes réels. Si l'on part du prix sur les marchés mondiaux des produits agricoles les plus courants, un agriculteur suisse gagne davantage avec les subventions qu'avec le produit qu'il vend. En outre, la Confédération protège les paysans indigènes au moyen de droits de douane et de contingents d'importation. Notre agriculture nous coûte incontestablement très cher.

Il n'est pas contestable non plus que l'agriculture peut compter dans la population et dans les milieux politiques sur un puissant lobby; et cela bien qu'il n'y ait plus que 4,5 pour cent environ de la population active qui travaille dans le secteur primaire. C'est ainsi que, dans la récession actuelle, personne ne pense sérieusement à l'agriculture lorsqu'il s'agit de faire des économies. Et lorsque l'on en vient à parler de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), qui prévoit une réduction des droits de douane et des subventions, on promet aux paysans une compensation sous la forme de paiements directs. On peut donc se demander – pour parler un peu crûment – pourquoi la population suisse est prête, par le biais de prix élevés et d'impôts, à maintenir en vie une agriculture qui ne pourrait en aucun cas survivre dans un marché libre.

La réponse doit sans doute être recherchée avant tout dans l'histoire. Il y a, d'une part, le mythe des paysans libres qui se sont soulevés en 1291 contre les «baillis étrangers» et, d'autre part, l'idée d'autarcie alimentaire qui a été fortement marquée surtout pendant la Deuxième Guerre mondiale.

le lors de la «bataille des cultures». Si, dans le premier cas, les paysans symbolisent le petit Etat souverain qu'est la Suisse, dans le second cas, l'agriculture est directement associée à la défense nationale et par conséquent à l'existence de la Suisse. Il est vrai qu'aujourd'hui, on sait que ce n'est pas l'antagonisme entre paysans libres et «baillis étrangers» qui a conduit à la fondation de la Confédération et que la «bataille des cultures» a servi à la défense morale du pays autant qu'à l'autarcie mais, malgré tout, le désir d'avoir une «paysannerie saine» est encore tellement ancré dans notre cœur que nous sommes prêts à payer cher pour cela.

Peut-être qu'il est aussi plus judicieux, du point de vue de l'économie nationale et de l'écologie, de produire le plus possible de produits agricoles dans le pays que de les importer à meilleur marché. Peut-être que, malgré le GATT et l'Espace économique européen, la Suisse devrait miser systématiquement sur des méthodes de culture respectueuses de l'environnement et des systèmes de distribution aussi directs que possible. Toujours est-il que des propositions de ce genre sont en discussion. Elles font aujourd'hui l'objet de débats politiques et par conséquent aussi du présent numéro de la «Revue Suisse». Mais une chose est certaine: même si, dans une période où les caisses de la Confédération sont vides, les agriculteurs se trouvent dans une situation plus difficile que par le passé, personne ne voudra, avant les élections au Conseil national de 1995, leur faire réellement mal. En effet, comme nous l'avons déjà dit, leur influence politique est beaucoup plus grande que leur nombre.



*René Lenzin*  
René Lenzin